

Un 1^{er} parcours santé inclusif à Cergy !



Dix agrès sportifs seront accessibles début juillet 2025, à proximité de la coulée verte, dans le Bois Lapelote (visuel non contractuel - projection d'aménagement).

La ville de Cergy va se doter dans quelques jours d'un nouvel équipement sportif, accessible à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite. Choisis en concertation avec des membres du conseil des seniors et du collectif handicap, dix agrès sportifs seront installés d'ici la fin juin et inaugurés mercredi 9 juillet à 17h30, sur le site du Bois Lapelote, avenue du Hazay.

Le sport, c'est la santé ! Pour permettre au plus grand nombre de pouvoir pratiquer une activité physique régulière et adaptée, la ville de Cergy a décidé de créer un nouveau plateau sportif, à proximité de la coulée verte, à quelques dizaines de mètres de l'aire de jeux située avenue du Hazay (dans le prolongement de la rue de l'Espérance).

Financé à 100% par la société d'accompagnement [Grand Paris Durable](#) et le fonds de dotation Cap Santé pour Tous, ce nouvel équipement s'adresse en particulier aux personnes à mobilité réduite, aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

10 équipements accessibles à tous

Un pédalier, une station d'étirements, une presse de musculation pectoraux-dorsaux, des plateaux rotatifs pour travailler sa motricité ou encore un module

d'équilibre... Ce sont quelques-uns des dix agrès qui ont été **sélectionnés à l'issue de la concertation**. Les membres du conseil des seniors et du collectif handicap ont été invités à donner leur avis, après une visite sur le site, organisée en février dernier en lien avec la maison de quartier des Hauts-de-Cergy.

Une réponse aux recommandations de l'OMS

Pratiquer au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée par semaine : c'est la recommandation de l'[Organisation mondiale de la santé](#) (OMS) pour rester en bonne santé, sachant qu'en Ile-de-France, [86% de la population](#) pratiquent une activité sportive insuffisante.

Dans ce contexte et face aux enjeux du vieillissement de la population, le parcours santé inclusif de Cergy encourage le sport pour tous.

INAUGURATION MERCREDI 9 JUILLET

Le 1^{er} parcours santé inclusif de Cergy sera inauguré, mercredi 9 juillet à 17h30 sur le site du Bois Lapelote (accès côté avenue du Hazay, face à la rue de l'Espérance), en présence de Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy, de Keltoum Rochdi, adjointe au maire déléguée à la petite enfance et au handicap et de Louis L'Haridon, adjoint au maire délégué aux sports et à la vie étudiante.

Merci d'indiquer votre présence en répondant directement à ce communiqué de presse.

En chiffres

100 000

c'est le coût, en euros, du parcours santé inclusif de Cergy, financé par Grand Paris Durable et le fonds de dotation Cap Santé pour tous, grâce à un réseau de partenaires.

10

agrès sportifs seront accessibles librement sur ce 1^{er} parcours santé inclusif à Cergy.

”

À Cergy, nous croyons que le sport est pour toutes et tous ! Notre nouveau parcours santé inclusif, niché au cœur du magnifique bois Lapelote, en est la preuve vivante. Équipé d'installations adaptées, il ouvre enfin les portes de l'activité physique aux personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite. C'est ça une ville où il fait bon vivre : une ville accessible, solidaire et où chacun peut s'épanouir en pleine nature."



Jean-Paul JEANDON,
Maire de Cergy
et président de la Communauté
d'agglomération de Cergy-
Pontoise

[RETROUVEZ LES ÉQUIPEMENTS EN ACCÈS LIBRE](#)

Contact presse :

Charles CENTOFANTI

Directeur adjoint

de la participation citoyenne

et de la communication

Ville de Cergy

Tél : 01 34 33 46 95 / 06 16 17 42 19



© 2025 Ville de Cergy